



Contrat Apporteur d'affaire

Par **Montgomery**, le **03/02/2013** à **19:43**

Bonjour,

J'ai quelques questions et besoin d'aides.

Etant sous le statut auto entrepreneur et pour développer mon activité je souhaite engager un apporteur d'affaire avec un contrat.

Sur le contrat, dois-je mettre le siren de l'entreprise qui me mandate ou le siren de mon auto entreprise ?

L'apporteur d'affaire est-il limité en termes de revenu ? Paye t-il des impôts sur ces revenus ?

Aurais-je des charges social à régler ?

Quelle méthode utiliser pour que l'apporteur d'affaire me facture ces commissions sur mes ventes ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Cordialement.
Mathieu